

Ambassade de France en Belgique

MONUMENT AU POILU INCONNU DE LAEKEN

1921 : l'armée belge entreprend la création d'un nouveau terrain de manœuvre sur le site de Lombardsijde entre Nieuport et Westende.

1923 : les travaux atteignent la « grande dune », un des rares points qui émergeait de la plaine « West Vlaanderen » inondée et qui, à cause de son importance stratégique, a changé 28 fois de mains entre 1915 et 1918. Au cours des travaux, une tranchée est mise à nu laissant apparaître les corps de 42 soldats français. La Commission du Souvenir Français chargée du rapatriement des corps et de leur sépulture réussit à identifier 34 soldats qui sont, soit rendus à leur famille, soit enterrés dans la pelouse française du cimetière militaire d'Ypres ainsi que les 8 inconnus. Cinq ans après la fin des hostilités, cette découverte provoque une émotion telle que, pour rendre hommage à la France et à ses fils tombés sur le sol belge, une souscription nationale est ouverte en vue de l'édification d'un mausolée destiné à recevoir la dépouille mortelle d'un soldat symbolisant tous les morts au Champ d'honneur. Sous le haut patronage du Roi, un Comité présidé par le Baron STEENS est créé. Le mausolée devant d'être bâti dans la capitale, le site du parvis Notre-Dame de Laeken est retenu.



1927 : œuvre des maîtres DESMARÉ (sculpteur), MALFAIT (architecte) et SALU (statuaire), le monument est terminé au printemps. Le 15 juillet, le corps d'un des 8 inconnus amené du cimetière militaire d'Ypres est déposé dans le hall de l'Hôtel communal de Laeken transformé en chapelle ardente. Le Prince Charles, Comte de Flandre, l'ayant salué, le corps est veillé jusqu'au surlendemain par des Anciens Combattants français et belges.

Le 17 juillet a lieu l'inauguration du monument en présence de LLMM le Roi ALBERT 1er et la Reine ELISABETH, et de M. Raymond POINCARÉ, Président du Conseil et ancien Président de la République. Le corps du Poilu Inconnu y est déposé solennellement et le monument dévoilé. Le Baron STEENS en remet la garde à la ville de Bruxelles. M. Adolphe MAX, Bourgmestre héroïque, l'accepte en prenant l'engagement que la ville veillera toujours à la conservation et à l'entretien de ce monument.

1937 : les Anciens Combattants de Laeken entreprennent sans succès des démarches pour qu'une Flamme perpétuelle soit installée au pied du monument.

1948 : le 1^{er} novembre, MM. VANDENBROECK et JACOBS, de l'Amicale des Commerçants de la rue Marie-Christine qui s'étonnent qu'aucun drapeau ne s'incline en passant devant le

monument, proposent à leur comité de réaliser un projet de flamme.

1949 : un Comité de la Flamme du Souvenir au Poilu Inconnu de Laeken est constitué. Contact est pris avec le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et le Relais Sacré. Le 10 septembre, une délégation du Comité se rend à Paris pour prélever à l'Arc de Triomphe la flamme qui allumera le dispositif installé à Laeken. Le

lendemain, un cortège venu de Paris, s'arrêtant devant les monuments aux Morts des deux guerres rencontrés sur leur chemin, arrive au monument du Poilu Inconnu avec le flambeau allumé la veille. M. de HAUTECLOCQUE, Ambassadeur de France, M. le Lieutenant-Général JORIS, représentant le Régent de Belgique, et une foule respectueuse accueillent ce témoignage sacré. Ces deux personnalités découvrent le dispositif et l'allument avec la flamme venant de Paris. Depuis, cette flamme brûle.

1986 : le 11 novembre, une plaque apposée au pied du monument par l'Association de Bruxelles des Anciens Combattant d'A.F.N en hommage à tous leurs camarades décédés est dévoilée par M. Jacques AUDIBERT, Ambassadeur de France. Le monument devient ainsi le lieu de rassemblement de toutes les générations du feu. Chaque année, fidèles au Souvenir, de nombreuses personnalités et délégations de groupements d'Anciens Combattants viennent raviver cette Flamme.

- On a encore ici 33.000 tombes de soldats français tués en Belgique pendant la 1ère GM ; sur au moins 70.000 soldats (beaucoup de corps ont été rapatriés en France dans l'entre-deux-guerres, à la demande des familles ou communes d'origine, d'où la difficulté de connaître le nombre exact initial)
